

PROGRAMME DE FORMATION

Agencement d'un stand : Comment valoriser ses produits pour mieux vendre

<u>OBJECTIFS :</u>	Optimiser la réalisation des stands sur des foires et marchés grand public.
<u>PRE-REQUIS :</u>	
<u>PUBLIC :</u>	Exploitants Agricoles – Conjointes Collaborateurs – Aides Familiaux
<u>LIEU :</u>	Chambre d'Agriculture de l'Hérault BEZIERS ou LATTES (selon la provenance des inscrits)
<u>DATES :</u>	jeudi 02 février 2012 (journée) et vendredi 03 février (1/2 journée). Prochaine session, contacter Maryse BASCOUL ;
<u>CONTACTS :</u>	Laure TEZENAS du MONTCEL ☎ 04.67.20.88.56 Sylvie GINISTY TEULON ☎ 04.67.20.88.54 Maryse BASCOUL ☎ 04.67.36.44.13
<u>INTERVENANT :</u>	Valérie ARAGON - Consultante en commercialisation.
<u>MOYENS PEDAGOGIQUES :</u>	Exposés participatifs - exercices pratiques.
<u>DUREE :</u>	11 heures
<u>COUT :</u>	356 € (prise en charge partielle par votre fonds de formation, le fonds Social Européen et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault) Pour les ressortissants VIVEA : prix restant à votre charge 00 € Pour les adhérents à l'association du Village des Vignerons : formation offerte Autre public, nous consulter
<u>ATTESTATION :</u>	Une attestation de stage est remise aux participants à la fin de la formation.

Intervenante : Valérie ARAGON – Consultante en commercialisation

1^{ère} JOURNEE DUREE : 7 H en salle

9h00 - 12h30 – 13h30-17h00

Notions incontournables : le sens du prospect (circulation, vue toucher...) - organisation formes et couleurs - univers et mises en scènes.

Les réponses importantes : qu'est-ce qu'une « bonne présentation marchande » ? que faire pour la rendre rentable ?

En conclusion : les incontournables à valoriser - les erreurs à éviter.

½ JOURNEE – Le matin – DUREE : 4 H en salle

9h00 – 13h00 :

Mise en place d'une présentation marchande en accompagnement individualisé : proposition d'installation et conseils.

à renvoyer le plus rapidement possible à Jennifer LEBLOND - Chambre d'Agriculture de l'Hérault
Mas de Saporta – Maison des Agriculteurs A – CS 10010 – 34875 LATTES
Tél. : 04 67 36 44 13 - Fax : 04.67.28 38 31 - leblond@herault.chambagri.fr

Mme, M. _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél _____ Email _____

Date et lieu de naissance _____

Production principale : _____

Participera à la formation :

« Agencement d'un stand »

Ressortissants VIVEA :

Exploitant Conjoint collaborateur Aide familial :
En cours d'installation (PPP)¹ : Cotisant solidaire

Salariés :

Salarié FAFSEA Salarié OPCA2 Autre fonds (à préciser)

Documents obligatoires à joindre :

▶ **Pour les rattachés VIVEA : Exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux, PPP, et cotisants solidaires**

- **Pour les exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux :**
 - L'attestation de régularité de situation au regard du fonds d'assurance formation VIVEA ²
- **Pour les personnes en cours d'installation :**
 - Une attestation du Point Info installation ou une copie du PPP
- **Pour les cotisants solidaires :**
 - Une attestation d'affiliation émise par la MSA.

▶ **Pour les salariés :**

- ✓ **Un chèque du montant de la formation établi à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture 34**

- Salariés FAFSEA : contacter Christian Chapsal 04 99 52 21 21
- Salariés OPCA2 : contacter 04 42 20 93 52



Fait à _____ le _____

Signature _____



¹ Pour les personnes en projet ou en cours d'installation, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre point info concernant vos démarches.

² Pour les exploitants agricoles, conjoints collaborateurs ou aides familiaux, à demander à la MSA, au responsable de votre dossier dont le n° de tél figure en haut à gauche de votre «bordereau d'appel de cotisation »